

# PIERRE RIBEAUD

Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère



Lettre d'actualité de Pierre Ribeaud – Mercredi 4 mai 2016 – n°22

## ■ LOI TRAVAIL – DEBUT DE LA DISCUSSION DANS L'HEMICYCLE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Après les travaux de la commission des Affaires Sociales, le texte de la loi travail arrive à partir de cette semaine et au moins jusqu'au 17 mai en séance publique.

Près de 5000 amendements ont été déposés et devront faire l'objet d'un examen, dans le but d'améliorer et d'enrichir le texte vers plus de progrès.

Il s'agit d'une part de donner plus de lisibilité aux entreprises qui en ont besoin pour embaucher, d'autre part d'offrir aux salariés une capacité plus importante d'agir dans le cadre de la négociation collective et de bénéficier du compte personnel d'activité.

Le texte doit aboutir à une amélioration de notre modèle social, grâce à cet échange entre le gouvernement et les parlementaires.

## ■ TAFTA - PAS D'ACCORD DANS LES CONDITIONS ACTUELLES

Des documents confidentiels portant sur les négociations commerciales entre les Etats-Unis et l'Union Européenne ont été révélés par Greenpeace Netherland. En la matière, la France n'a cessé de plaider pour une plus forte transparence des négociations en demandant à la Commission dès septembre 2014 de faire toute la lumière sur les mandats de négociation.

Sur le fond, la position française reste inchangée depuis septembre 2015 : si des principes essentiels pour notre agriculture, notre culture ou encore la réciprocité en termes d'accès aux marchés publics étaient mis en cause, la France dira non à un tel accord. Cette position a été rappelée à plusieurs reprises.

Le président de la république l'a rappelé mardi 3 mai : « *A ce stade, la France dit non dans l'étape que nous connaissons des négociations commerciales internationales* » sur le TAF-TA, car « *nous ne sommes pas pour le libre-échange sans règle* ». « *Nous avons posé des principes dans le cadre des négociations commerciales internationales. Je pense aux normes sanitaires, alimentaires, sociales, culturelles, environnementales* ». « *Jamais nous n'accepterons la mise en cause des principes essentiels pour notre agriculture, notre culture, pour la réciprocité pour l'accès aux marchés publics* »

## ■ REVALORISATION POUR LES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRE

Le gouvernement a décidé d'aligner la prime annuelle des enseignants du primaire sur celle perçue par les professeurs du secondaire, soit une hausse de 800 €/an dès la rentrée 2016.

Les enseignants du primaire (écoles maternelles et élémentaires) toucheront donc désormais une indemnité annuelle de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE), du même montant que leurs collègues du secondaire, à savoir 1 200 €, soit 100 € brut et 80 € nets par mois.

Ce mouvement de convergence, entamé dès 2013, trouvera sa concrétisation à la rentrée scolaire prochaine.

Cela vient par ailleurs s'ajouter à la revalorisation du point d'indice, qui bénéficiera aux enseignants, à la rémunération de la seconde année de formation et à la revalorisation des enseignants des réseaux d'éducation prioritaire.

## ■ ECONOMIE – LA COUVERTURE NUMERIQUE DE LA FRANCE PROGRESSE

Lundi 2 mai, les sénateurs ont adopté plusieurs mesures visant à accélérer la couverture numérique du territoire, dans le cadre de l'examen en séance publique de la loi pour une République numérique, déjà examinée à l'Assemblée Nationale.

Emmanuel Macron et Axelle Lemaire saluent l'engagement des sénateurs, aux côtés du Gouvernement, pour garantir l'accès de l'ensemble de nos concitoyens, quels que soient leurs lieux de résidence, à des réseaux numériques fixes et mobiles de qualité.

Ainsi, le Sénat a confirmé les mesures d'accélération et de simplification du déploiement des nouveaux réseaux, comme la création d'un droit à la fibre opposable, facilitant le raccordement au réseau THD des immeubles en copropriété, le suramortissement des investissements consacrés au déploiement des réseaux numériques, et l'éligibilité au fond de compensation de la TVA des investissements de collectivités rurales dans les équipements de téléphonie mobile.

Par ces actions, le Plan France Très Haut Débit va pouvoir se concrétiser au plus vite afin d'apporter à l'ensemble de nos concitoyens un accès à internet de qualité, conformément à l'engagement du Président de la République.

Les opérateurs de téléphonie mobile devront aussi ouvrir leurs données de couverture mobile du territoire, ce qui permettra aux usagers de choisir leur abonnement en fonction de l'opérateur proposant la meilleure couverture dans leurs lieux de vie.

## ■ CULTURE – SIGNATURE ACCORD INDEMNISATION CHOMAGE BRANCHE SPECTACLE

L'ensemble des organisations syndicales représentatives ont signé lundi 2 mai l'accord trouvé entre employeurs et salariés du spectacle dans la nuit de mercredi 26 avril dernier.

Dans le cadre de la loi d'août 2015, cet accord est une première, tant par la prise de responsabilité du secteur que par la capacité des signataires à aboutir à un accord unanime dans l'intérêt général et dans le respect de la solidarité interprofessionnelle. Le comité d'experts doit à présent procéder à une étude approfondie de cet accord, quant à son impact financier.

Comme le Premier ministre s'y était engagé en 2015, un fonds de soutien à l'emploi va par ailleurs être créé pour le secteur du spectacle, avec une dotation de l'Etat de 90 millions d'euros par an. Un Conseil National des Professions du Spectacle sera réuni le 18 mai prochain pour en présenter les contours et en proposer la mise en œuvre.

Pour accompagner toutes ces mesures, la ministre de la Culture et de la Communication et la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, signeront prochainement avec les partenaires sociaux du secteur, un plan pour le développement d'emplois de qualité dans le spectacle.

## ■ INAUGURATION DE LA MAISON DE L'INTERCO' – JEUDI 28 AVRIL À PONTCHARRA



L'antenne de la Communauté de Communes du Grésivaudan située à Pontcharra a accueilli, fin 2015, des travaux de réaménagement pour optimiser l'accueil des visiteurs et l'espace de travail des agents.

Les locaux, rénovés et rebaptisés Maison de l'interco', ont ouvert en janvier dernier et ont été inaugurés jeudi dernier par le Président du Grésivaudan Francis Gimbert, en présence de Michèle Moros, présidente de la CAF de l'Isère, d'Eliane Giraud, Sénatrice, de Christophe Engrand, Conseiller Départemental et de Christophe Borg, maire de Pontcharra.

Ces locaux de 240 m<sup>2</sup> permettent aujourd'hui de regrouper des permanences et des services intercommunaux.

## ■ PENDAISON DE CRÉMAILLÈRE DES MAISONS DE CROLLES – SAMEDI 30 AVRIL À CROLLES



Samedi, l'association Ama Diem pendait la crémaillère à l'occasion de l'ouverture de ses Maisons de Crolles.

Ces maisons gérées par la fondation OVE et réalisées autour d'un petit parc ouvert

sur l'éco quartier, ont pour vocation d'accueillir des personnes jeunes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Guidé par le Président Xavier Prévost et le Directeur Etienne Michon, j'ai visité l'une de ces maisons en compagnie de Francis Gimbert, président de la communauté de communes du Grésivaudan, de Bernard Michon, Conseiller départemental, de Philippe Lorimier, maire de Crolles et des nombreux adhérents présents - l'association en compte 600.

## ■ TENNIS DE TABLE DE SAINT-EGRÈVE – SAMEDI 30 AVRIL À SAINT-ÉGRÈVE



Samedi dernier, Jean-Marc Prière, président de l'U.S.S.E Tennis de Table m'a invité à assister à la dernière journée de Championnat national par équipes à la Halle Balestas. Une cinquantaine de bénévoles étaient mobilisée pour la

réussite de cet évènement. Qu'ils en soient remerciés !

Bravo à l'équipe 2 qui accède à la Nationale 3 !

## ■ FOIRE DE PROVEYSIEUX – DIMANCHE 1<sup>er</sup> MAI À PROVEYSIEUX



Le maire, Christiane Raffin, et son conseil municipal m'ont convié à la traditionnelle Foire du 1<sup>er</sup> mai de Proveysieux.

Malgré la neige, qui s'était invitée durant la nuit, nous avons arpenté les allées, ce qui m'a permis de faire la connaissance des bénévoles d'associations locales telles que l'ACCA, le Panier Proveysard ou encore l'Écho de Proveysieux. Je les remercie de leur accueil et félicitations à tous les organisateurs et participants.

**PIERRE RIBEAUD**

Permanence

77 place de la Mairie / 38660 LA TERRASSE

Tél. : 04 76 92 18 96 / Fax : 04 76 92 18 98

Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite



Facebook.com/PierreRibeaudDepute



Suivez l'actualité de Pierre Ribeaud sur [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)

Pour modifier les informations vous concernant ou si vous souhaitez vous désinscrire : [pierre.ribeaud@orange.fr](mailto:pierre.ribeaud@orange.fr)